



Master Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Géographie et aménagement. 2016, Université d'Angers.
hceres-02041646

HAL Id: hceres-02041646

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041646>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Géographie et aménagement

- Université d'Angers - UA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement cohabilité : /

Le master *Géographie et aménagement* de l'Université d'Angers est une formation tournée vers les métiers de l'aménagement et de l'environnement, présentée comme pré-professionnalisante et en lien étroit avec la recherche. Il vise à donner aux étudiants les connaissances et compétences pour occuper des fonctions de responsables d'études et de chargés de missions dans les domaines de l'aménagement, de la gestion des paysages urbains, du développement local économique et culturel.

La formation s'articule, dès le deuxième semestre de la première année de master (M1), autour de deux parcours optionnels *Entreprises et territoires* et *Paysages* qui préparent aux deux spécialités de deuxième année (M2) : *Chargé de développement entreprises et territoires durables (CDET, en association avec le département d'économie)* 2) *Paysages de l'urbain : stratégies et médiation (PUSM, en association avec Agrocampus Ouest)*. Le M2 *CDET* se scinde, au second semestre, en deux parcours *Territoire* et *Culture* et recrute des étudiants issus des M1 *Géographie-Aménagement* et *Stratégies économiques*. En revanche, le M2 *PUSM* recrute peu d'étudiants-ingénieurs d'Agrocampus.

Le master est porté par l'unité de formation et de recherches (UFR) Lettres langues sciences humaines et sociales de l'Université d'Angers et associe le département d'Economie et de gestion de l'Université d'Angers pour le parcours *CDET*. Il est cohabilité par AgroCampus Ouest (Centre de formation et de recherche d'angers) pour le parcours *PUSM*. Le parcours *CDET* fait l'objet de deux accords de double-diplôme avec les universités de Lasi et de Timisoara (Roumanie).

Synthèse de l'évaluation

Le master de *Géographie et aménagement* répond aux attentes qu'on peut avoir d'une formation de ce type, en dépit du caractère parcellaire du dossier qui a été déposé pour évaluation.

Les positionnements spécifiques et pertinents des spécialités *PUSM* sur la médiation paysagère et *CDET* sur le développement industriel, culturel et l'aménagement du territoire les distinguent d'autres formations potentiellement proches. L'association au département d'Economie d'Angers pour *CDET* ainsi que la co-habilitation avec AgroCampus Ouest pour *PUSM* confèrent une originalité aux deux parcours de la mention. Les compétences à acquérir par les étudiants sont bien ciblées, le cursus de formation semble adapté aux objectifs définis. La formation entretient des liens actifs avec la recherche (surtout *CDET* avec le laboratoire ESO - Espaces et Sociétés - Unité mixte de recherche - UMR 6590) mais l'accent est essentiellement mis sur la professionnalisation (mises en situation professionnelle, stages, proportions d'intervenants professionnels). A cet égard, le taux d'insertion des étudiants est bon et en progression constante. L'attractivité de la formation au niveau national voire international induit un nombre élevé de primo-entrants, notamment en M2, ce qui peut nuire à la spécialisation nécessaire à ce stade de la formation.

L'absence d'éléments permettant d'évaluer précisément le contenu de la formation est préjudiciable. Tout d'abord, le parcours *PUSM* apporte globalement moins de précision que le parcours *CDET* (par exemple, les objectifs, connaissances et compétences sont nettement moins détaillés, les titres des unités d'enseignement (UE) « comprendre », « agir » ne sont pas assez explicites). Ensuite, les six dernières rubriques, à partir de « Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite » sont presque vides. Il est ainsi difficile d'appréhender le contenu du cursus de la mention et la composition de l'équipe pédagogique qui, hors Université d'Angers, n'est pas renseignée convenablement. Aucun tableau synthétique des modalités d'évaluation des étudiants n'est proposé. Pour finir, des incohérences peuvent être relevées entre ce qui est annoncé dans le dossier et les documents incomplets disponibles en annexe. Les tableaux de l'équipe pédagogique sont difficiles à appréhender car ils ne correspondent pas à ce qui est annoncé dans le texte (pourcentages d'enseignements dispensés par des professionnels par exemple).

Points forts :

- Deux spécialités, *CDET* et *PUSM*, qui bénéficient d'un positionnement et d'un profil pluridisciplinaire très spécifiques au sein de l'offre de formation universitaire.
- Une mention qui met l'accent sur la professionnalisation.
- Des liens actifs avec la recherche pour *CDET*.

Points faibles :

- Le contenu du dossier est très problématique : certains commentaires des rédacteurs restent visibles et, surtout, le dossier est très incomplet ce qui ne permet pas d'évaluer correctement la formation.
- La fragilité de l'affichage de la spécialité *PUSM* : manque de précision dans le dossier, variabilité des effectifs, faible place de l'international et de la recherche.
- Les défauts du dossier posent question au sujet du pilotage de la formation (et du contrôle du dossier par l'Université d'Angers).

Recommandations :

- Le manque de précision de nombreux éléments du dossier devrait conduire à un questionnement sur le pilotage de la formation.
- Il faudrait remédier au « déséquilibre » révélé lors de la précédente évaluation de la formation et qui semble persister entre *CDET* et *PUSM*. Les effectifs, le taux d'insertion, l'attractivité de la recherche ainsi que le niveau d'internationalisation de la spécialité *PUSM* sont inférieurs à ceux affichés par la spécialité *CDET*.
- Il faudrait veiller à renforcer les liens avec le département d'économie d'une part (nombre d'enseignants d'économie insuffisant en *CDET*) et Agrocampus d'autre part (faible capacité de recrutement des étudiants ingénieurs en *PUSM*).
- Des points plus ponctuels devraient être améliorés comme l'attractivité de la formation pour les étudiants locaux, la mise en place d'un conseil de perfectionnement, l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La mention a pour objectif de former, par spécialisation progressive, aux métiers de l'aménagement et de l'environnement avec deux spécialités bien différenciées. Le M1 vise à l'acquisition des connaissances, démarches, méthodes et outils propres à la géographie. L'année s'organise en une phase présentielle (1er semestre et début du second semestre) puis une période de stage (fin de second semestre) qu'il soit professionnel ou de recherche.</p> <p>Le M2 s'organise autour des deux spécialités <i>PUSM</i> et <i>CDET</i>. <i>PUSM</i>, qui visent à former des responsables d'études et des chargés de mission autour de l'image territoriale, s'articulent autour d'UE à 10 crédits, ce qui laisse peu de choix aux étudiants. Seul le bloc « se professionnaliser » propose un choix d'option entre « aménagement » et « recherche », cette dernière n'ayant jamais ouvert. Par ailleurs, il est difficile d'appréhender précisément le cursus de la mention car le titre des unités d'enseignement n'est pas explicite.</p> <p>La spécialité <i>CDET</i> vise quant à elle à former des responsables d'études et des chargés de mission sur des questions d'aménagement du territoire et de développement local économique ou culturel. Le parcours propose depuis 2013 un choix entre une formation davantage axée sur « développement culturel » et l'autre sur « développement territorial ». Cette structure</p>
---	---

	<p>laisse une plus grande place à la construction de son parcours de formation par l'étudiant.</p> <p>Le partenariat avec les départements d'économie (<i>M2 CDET</i>) et Agrocampus Ouest (<i>M2 PUSM</i>) est pertinent. L'organisation des UE pose parfois problème en ce qui concerne l'équivalence entre crédits et heures d'enseignement. Par exemple, certaines UE optionnelles engagent à 60 heures d'enseignement (stage pro) contre 10 heures (stage recherche), pour un nombre de crédits équivalent.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Il existe des formations équivalentes (masters Géographie et aménagement) dans toutes les universités du Grand Ouest. Il s'agit des universités de Nantes et du Mans et, dans un environnement plus lointain, des universités de Rennes 2, de Tours, de Poitiers, de Brest et de Caen. Compte-tenu de cette situation, il est indiqué que les parcours ont été co-construits avec les établissements voisins (passerelles possibles au niveau M2), cette démarche étant facilitée par l'adossement à deux UMR multi-sites qui recouvrent ces mêmes établissements (ESO et LETG). Toutefois, les interactions de la mention avec le laboratoire LETG - UMR 6554 (Littoral - Environnement - Télédétection - Géomatique) semblent ténues.</p> <p>Les positionnements spécifiques de <i>PUSM</i> sur la médiation paysagère et <i>CDET</i> sur le développement industriel, culturel et l'aménagement du territoire les distinguent d'autres formations potentiellement proches. La spécialité <i>PUSM</i>, pourtant associée à Agrocampus et proche du pôle de compétitivité Végépolys, ne détaille pas suffisamment les liens entretenus avec les professionnels du domaine. Le département d'économie et de gestion ainsi que le laboratoire d'économie GRANEM - unité mixte de recherche Ministère de l'Agriculture 49 (Groupe de recherche Angevin en économie et management) sont associés à la spécialité <i>CDET</i>. Ce M2 à la jonction entre géographie et économie occupe une place qui semble originale.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique associe l'ensemble des EC du département de géographie mais la proportion d'enseignements effectuée par les enseignants-chercheurs (EC) du LETG est faible. Le nombre d'intervenants extérieurs, principalement des professionnels, est assez conséquent (21). En revanche, les EC d'économie sont peu nombreux, ce qui interroge le positionnement géo-économique revendiqué par la spécialité <i>CDET</i> ainsi que sur l'association du département d'économie.</p> <p>Le fait que la mention soit essentiellement portée par des EC du laboratoire ESO facilite sans doute la cohésion pédagogique. Les réunions pédagogiques sont nombreuses (huit par an). Pour la spécialité <i>CDET</i>, la répartition des tâches est cohérente (présidence du jury et direction des études tournante). Le <i>M2 PUSM</i> n'apporte malheureusement pas de précisions quant au fonctionnement avec Agrocampus.</p> <p><i>PUSM</i>: La participation des équipes enseignantes de l'Université d'Angers et d'Agrocampus serait équitable mais c'est invérifiable dans le tableau de l'équipe pédagogique car il n'y a pas de précision sur l'affectation des enseignants hors Université d'Angers. Environ 30 % des enseignements seraient dispensés par des professionnels.</p> <p><i>CDET</i>: Le M2 compterait 50 % d'intervenants professionnels, mais cela ne correspond absolument pas aux chiffres disponibles dans les tableaux récapitulatifs de l'équipe pédagogique.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs totaux du master fluctuent entre 38 et 52 étudiants, avec une moyenne de 45 étudiants par an. Après une période de baisse jusqu'en 2012-13, les effectifs sont repartis à la hausse, malgré une chute importante pour la promo de M1 2014-15. En M1 comme en M2, les effectifs connaissent de grandes variations (14) avec une moyenne de 22,4 étudiants par an.</p> <p>Le recrutement de la spécialité <i>PUSM</i> est essentiellement local, issu des L3 SHS de l'Université d'Angers, complété néanmoins par un recrutement international assez dynamique. La spécialité est peu attractive auprès des étudiants ingénieurs (Agrocampus). Le dossier parle de « progression constante » des effectifs (la moyenne est de 13 étudiants par an) mais on aurait aimé une interprétation de la chute des effectifs en 2012-13 (5 étudiants inscrits).</p> <p>Les effectifs du parcours <i>CDET</i> sont plus élevés (la moyenne est de 20 étudiants par an); ils se répartissent quasi-équitablement entre économistes et géographes. Beaucoup d'étudiants sont primo-entrants</p>

	<p>(recrutement exogène) aux profils hétérogènes en M1 et surtout M2, ce qui pose des problèmes de mise à niveau. L'équipe pédagogique de la mention devrait revoir sa stratégie de communication auprès des étudiants de l'UA.</p> <p>Les résultats des deux spécialités sont bons (80 à 100 %). La non-obtention du diplôme est liée à quelques rares abandons. Le dispositif de suivi en <i>CDET</i> est appréciable puisque les étudiants sont accompagnés après l'obtention de leur diplôme par le service universitaire d'information et d'orientation - SUIO (bilan des compétences), l'association des anciens étudiants <i>CDET</i>'Interactive (aide au curriculum vitae - CV et lettre de motivation) voire par les enseignants en cas de difficulté d'insertion professionnelle. <i>PUSM</i> devrait s'inspirer de ces dispositifs très pertinents. Le taux d'insertion est bon en <i>CDET</i>, satisfaisant en <i>PUSM</i>.</p>
--	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les enseignants appartiennent principalement aux laboratoires ESO et GRANEM (ce dernier concerne uniquement la spécialité <i>CEDT</i>). Pour <i>CEDT</i>, l'association de ces deux laboratoires est dynamique ; les EC mènent des recherches communes et co-encadrent les doctorants. Il y a une véritable assise de la spécialité sur la recherche en aménagement du territoire et développement économique. Chacun des deux parcours <i>CDET</i> et <i>PUSM</i> offre une option recherche. En raison d'effectifs étudiants insuffisants, cette option n'a jamais été ouverte dans la spécialité <i>PUSM</i> qui conserve une image professionnelle. Les stages et mémoires peuvent être réalisés en M1, et surtout en M2, dans un des deux laboratoires de recherche. Dans la spécialité <i>PUSM</i>, les étudiants peuvent chaque année, dans le cadre du réseau des écoles du paysage, assister aux « Doctorales du paysage ». <i>PUSM</i> mène à quelques poursuites d'études en doctorat (trois thèses ces quatre dernières années). Pour <i>CDET</i>, des séminaires de recherche ESO et GRANEM sont ouverts aux étudiants du master sans que soit spécifiée la manière dont cela est valorisé dans le cadre de la formation. Deux thèses ont été soutenues, quatre doctorats sont en cours et quatre à venir au laboratoire ESO.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Il faut souligner la place de la professionnalisation dans la formation via les intervenants professionnels (dont des anciens de la formation), l'aide à la construction professionnelle dès le M1, la volonté d'adaptation au marché du travail (ouverture en <i>CDET</i> du parcours culture en 2013-14).</p> <p>A côté du projet personnel et professionnel de l'étudiant (3PE), géré par l'Université d'Angers et qui permet aux étudiants d'affiner leurs choix professionnels, de nombreuses UE font intervenir des professionnels des collectivités territoriales, des ministères (<i>PUSM</i> et <i>CDET</i>), de l'entreprise, de l'économie sociale et solidaire (<i>CDET</i>), etc. Dès le M1, au semestre 2, des « missions professionnelles » sont réalisées dans le cadre de projets collectifs sur commande co-encadrés par des professionnels de l'aménagement. <i>PUSM</i> conserve les acquis de son passé de M2 professionnel avec un taux d'enseignement professionnel comptant pour 20 à 30 % du volume horaire, l'appui du service stage d'Agrocampus, l'aide technique à la rédaction de CV, lettre de motivation, simulations d'entretiens d'embauche. <i>CDET</i> dispose d'une politique de partenariat très développée (collectivités territoriales, associations, pôles de compétitivité, etc.) mais le taux d'enseignement professionnel annoncé est invérifiable dans les documents joints. Au second semestre, le stage d'une durée d'au moins 12 semaines est un élément clé de la professionnalisation pour les deux spécialités.</p> <p>Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) synthétisent bien les emplois correspondants et les compétences acquises même si ces dernières prennent inmanquablement la forme d'un inventaire.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Pour les deux spécialités, le stage individuel de fin d'études du second semestre de M2 dure de 4 à 6 mois. Ce stage a une vocation professionnalisante très affirmée et doit favoriser la constitution de réseaux professionnels, l'insertion professionnelle rapide. Les modalités d'évaluation des stages sont classiques : mémoire et soutenance devant un jury constitué d'EC et, si possible, du maître de stage (ce dernier doit remplir une fiche d'appréciation). Il faut noter la difficulté rencontrée par certains étudiants de <i>PUSM</i> pour trouver un stage ce qui peut dénoter</p>

	<p>d'un manque de visibilité du master dans le monde professionnel.</p> <p>Par contre, il est appréciable de constater qu'au M1 et premier semestre de M2, en dehors de ce stage individuel, des dispositifs de missions de travail en groupe forment les étudiants aux exigences du monde professionnel. En M1, des missions professionnelles confrontent les étudiants à un commanditaire professionnel sous forme de petits groupes. L'association des anciens, CDET'Interactive, fournit d'ailleurs des sujets de missions professionnelles à la formation. Au M2, PUSM propose un projet collectif de réponse à une commande professionnelle (commune, conseil général, directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement...) auquel les étudiants doivent répondre sous forme de bureau d'études.</p>
Place de l'international	<p>La place de l'international est variable suivant les spécialités. Pour la mention, il n'y a pas d'information au sujet des certifications de langues.</p> <p><i>CDET</i> s'inscrit dans un double-diplôme avec les universités de l'Ouest de Timisoara et A.I. Cuza Iasi (Roumanie). Des accords Erasmus existent également avec plusieurs partenaires en Europe. Cette politique volontariste se traduit par des échanges dynamiques d'étudiants dans le cadre des stages, essentiellement vers la Roumanie. CDET inclut également un enseignement en anglais sur le développement local comparé en Europe et mentionne l'invitation de professeurs étrangers, mais sans plus de précision.</p> <p><i>PUSM</i> exerce une attractivité forte, quoique plus classique, sur les étudiants du continent africain. Cela peut être vu comme une qualité mais il faut veiller à ne pas fragiliser la promotion par une proportion trop élevée d'étudiants en mobilité internationale (jusqu'à 7 sur 16 en 2014-15). Par contre il n'y a pas de mobilité sortante. Il n'existe pas de liens institutionnels internationaux pour ce parcours. L'enseignement y est dispensé uniquement en français même si les étudiants bénéficient du laboratoire de langue d'Agrocampus.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Cette rubrique est particulièrement indigente dans le dossier. La politique de recrutement est principalement basée sur les sites internet (un par spécialité) et les journées portes ouvertes de l'établissement. Le site internet de l'association des anciens CDET'Interactiv participe à la communication de la spécialité <i>CDET</i> sans que l'on connaisse le niveau d'implication (et de contrôle) des responsables de la formation. Une réunion de prérentrée est organisée par <i>PUSM</i>. L'accompagnement des étudiants en échec se fait au travers du projet TRANSVER'SUP piloté par le SUIO-IP. Il n'y a pas de dispositif particulier pour l'accompagnement des étudiants étrangers, pourtant nombreux.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Cette rubrique n'est pas renseignée directement dans le dossier. Les calculs basés sur le tableau récapitulatifs des enseignements indiquent un ratio cours magistraux sur travaux dirigés (CM/TD) d'environ 0,5. La répartition enseignement présentiel / non présentiel n'est pas donnée : hors stages et missions collectives - projets tuteurés qui favorisent l'autoformation, l'enseignement en présentiel semble privilégié. L'intégration d'étudiants en formation continue (sept étudiants concernés sur la période) est positive et contribue sans doute à enrichir la formation. Des possibilités de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont également prévues, sans plus de précision. La place du numérique est évoquée de façon beaucoup trop succincte, si ce n'est via quelques enseignements (cartographie, systèmes d'information géographique -SIG, traitement de données, langues). Des approches « novatrices » telles que la pédagogie inversée sont proposées en <i>CDET</i>. Les modalités d'adaptation aux étudiants sportifs de haut niveau (deux depuis 2010) ne sont pas précisées. Enfin, étant donné le contenu de la formation, l'ouverture à l'apprentissage pourrait être explorée.</p>
Evaluation des étudiants	<p>C'est encore un item très peu renseigné dans le dossier. Les modalités d'évaluation ne peuvent être expertisées correctement au regard des informations fournies, tout à fait insuffisantes. Un tableau des modalités d'évaluation en annexe eût été plus que profitable. La spécialité <i>PUSM</i> donne quelques indications au sujet des modalités d'évaluation de la spécialité : « partiels » en janvier (dossiers, écrits et oraux mais sans information sur la répartition de la nature de ces évaluations), innovation pédagogique prenant la forme d'un jeu de rôle dans l'UE « Médiation : techniques et mises en situation ». Il n'y a que très peu d'indication sur le contrôle continu dans le dossier, ce qui est pour le moins surprenant à</p>

	<p>l'heure de la généralisation de l'évaluation continue intégrale. La constitution du jury est revue chaque année ; comme le stipule l'UFR de rattachement, elle doit compter au moins 6 à 7 signataires. Les professionnels ne participent pas à ce jury.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'évaluation des compétences par le biais des contrôles est abordée mais on ne dispose d'aucune information concernant un éventuel portefeuille de compétences. Le contrôle continu est mentionné, mais sans précision sur les modalités (nombre d'épreuves, UE concernées) Le projet collectif, les « missions professionnelles » permettent sans doute d'évaluer l'acquisition de multiples compétences... mais il n'en est pas fait état. Le supplément au diplôme pour les deux spécialités est en revanche de très bonne qualité : exigences du programme et compétences à acquérir sont parfaitement présentées. Il manque dans ce document les intitulés des UE pour le M2 <i>CDET</i>.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Cet item est très peu renseigné. Le suivi des diplômés est piloté par l'Université d'Angers avec un travail en local au sein de l'UFR lettres. Globalement, le taux d'insertion des répondants est bon (meilleur en <i>CDET</i> qu'en <i>PUSM</i>) et n'a cessé de s'améliorer entre 2009 et 2012. En <i>CDET</i>, l'association des anciens <i>CDET</i> Interactive assure un suivi efficace en maintenant le contact avec nombre d'anciens étudiants mais aucune information n'est fournie sur les modalités d'utilisation des données recueillies pour améliorer la formation. Une enquête ou, à tout le moins, un suivi par les responsables de formation permettrait d'apporter des précisions sur les métiers occupés par les diplômés.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Si les professionnels sont très présents dans la formation, ils sont étrangement absents du conseil de perfectionnement organisé en fin d'année, en même temps que les jurys de diplômes. Des étudiants sont élus par leurs pairs mais on ne sait pas s'ils sont intégrés à ce « conseil ». En l'état actuel, il ne peut donc remplir pleinement son rôle. Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants ne sont pas exposées de manière satisfaisante (entretiens de fin d'année en <i>PUSM</i>, pas d'information en <i>CDET</i>).</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

L'université d'Angers ne souhaite pas formuler d'observation particulière pour cette évaluation.

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS